

Cranves-Sales, le 17 mars 2020

**Direction municipale
de la Jeunesse**

Tél. : 04 50 39 93 95
Fax : 04 50 36 76 70

OBJET : Accueil des enfants des personnels soignants
N/REF : BB/PC/SDC/MLC
Affaire suivie par: Mickaël LE CHENADEC

Chers Parents,

Pour faire suite à l'allocution du Président de la République du 16 mars 2020 relative à l'instauration de mesures de confinement pour lutter contre la propagation du virus COVID-19 et au décret n°2020-260 du 16 mars 2020, la commune en lien avec l'Education nationale organise l'accueil des enfants de moins de seize ans des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire. Ces accueils scolaire et périscolaire seront assurés selon le mode opératoire ci-dessous :

Voici la procédure à suivre :

Votre enfant est scolarisé à CRANVES-SALES, veuillez contacter la directrice par mail à l'adresse suivante :

ECOLE DES SOURCES : ce.0741749z@ac-grenoble.fr

ECOLE FRISON ROCHE : ce.0741256n@ac-grenoble.fr

- Préciser vos besoins d'accueil à la **semaine**.
- Préciser également les besoins d'accueil en **périscolaire le matin, le midi et le soir**, ce dernier fonctionnera sur demande.
- Fournir **impérativement le repas** de votre (vos) enfant(s)
- L'accueil du **mercredi** fonctionne également sur demande.

IMPORTANT : Tous les enfants sont accueillis sur le site de l'école FRISON ROCHE

Je vous remercie pour la confiance que vous nous témoignez et je vous prie de bien vouloir agréer, Chers Parents, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Bernard BOCCARD



Copie : M. DA SILVA Inspecteur IEN Annemasse 2
Mme ABECASSIS Dorith Directrice de l'école Frison Roche
Mme BRICOUT Sophie directrice de l'école des Sources